

DIRE

L'an deux mille vingt-cinq et le _____,

Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Paris et par-devant nous, Greffier,

Maître Adèle ORZONI

Avocat associé de la SELARL BJA

2 rue Louis David 75116 Paris

Poursuivant la présente vente ;

LAQUELLE A DIT QUE :

Pour compléter le Cahier des Conditions de Vente, il est ci-après donné copie de :

- Carnet d'entretien

Et Maître ORZONI, Avocat, a signé avec Nous, Greffier, sous toutes réserves.

CARNET D'ENTRETIEN

PARIS, le 01 septembre 2024

• **REFERENCE DE L'IMMEUBLE** : 001

• **ADRESSE DE L'IMMEUBLE** : 22 rue Xavier Privas
75005 PARIS

Nombre de bâtiments : 1

• **REGLEMENT DE COPROPRIETE** :

Le règlement de copropriété a été établi par Maître : **BOUVET Michel**
16 Place de la République
75011 PARIS

Le : 27 septembre 1963

• **SYNDIC** :

Nom : Cabinet GESTION PASSION
Adresse : 8 avenue de la République 75011 PARIS
Responsable : Mme LESUR
Prise en charge : 13/03/2002

• **EMPLOYE DE LA COPROPRIETE** :

Nom : Société VICTORIA NETTOYAGE

Adresse : 4 rue Crozatier 75012 PARIS

Téléphone : 01.43.40.16.32

• **CONTRAT D'ASSURANCE DE L'IMMEUBLE** :

Compagnie d'Assurance : AXA

Courtier : Cabinet SOLIGNAC 761 avenue Victor Hugo 84400 APT

Numéro de Police : 3 274 672 604

Date d'échéance : 1^{er} décembre

• CONTRATS D'ENTRETIEN ET DE MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS COMMUNS :

Nature du contrat	Identité des Entreprises Intervenantes	Dates d'Echéance des Contrats
Ménage	Victoria NETTOYAGE	
Ascenseur		
Chauffage		
Eau chaude		
Compteurs Individuels		
V.M.C. Gaz		
Porte automatique de garage		
Extincteurs		
Vide-ordures		
Entretien gouttières		
Espaces verts		
Dératisation		
Désourisation		
Désinsectisation		
Termites		

• **TRAVAUX IMPORTANTS REALISES :**

[illegible]

• **DIAGNOSTICS :**

NATURE DU DIAGNOSTIC	ENTREPRISE	DATE DE REALISATION
D.T.A.	EURODIMO	02/06/2010
C.R.E.P.	EURODIMO	02/06/2010

• **FIBRE OPTIQUE :**

DATE DE REALISATION	ENTREPRISE	COMMENTAIRES
EN COURS	ORANGE	

• **PROCEDURE :**

- recouvrement de charges et appels travaux :
- Saisie immobilière lots 1 et 2